



FONCTIONNEMENT DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)

CONNAITRE SES MISSIONS SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL EN TANT QUE MEMBRE DU CSE



PROGRAMME DETAILLE

2 jours - 1ers mandats	I	LE CSE <ul style="list-style-type: none"> • Les rôles et missions • Les mandats et statut • La composition et les commissions • Les heures de délégation et les moyens • Le registre CSE et le règlement intérieur
	II	LA PREVENTION <ul style="list-style-type: none"> • Le contexte de la prévention et les définitions importantes • Les principes de prévention et la réglementation • Les enjeux et les obligations employeurs / salariés • Le Document Unique et la Pénibilité • Les AT / MP • L'accueil sécurité
3 jours – Tronc commun (renouvellements et 1ers mandats)	III	LE FONCTIONNEMENT DU CSE <ul style="list-style-type: none"> • Rappels des rôles, missions et moyens • Les visites terrains et les réunions
	IV	LA PREVENTION : APPROFONDISSEMENT <ul style="list-style-type: none"> • Rappels des grands principes de prévention • Le choix des « bonnes » actions de prévention • Analyse des causes des AT/MP • Les différents acteurs
	V	LES PROCEDURES POSSIBLES <ul style="list-style-type: none"> • Droit d'alerte et de retrait • Saisine de l'Inspection du Travail • Expertises
	VI	LE CSE AU QUOTIDIEN <ul style="list-style-type: none"> • Les obstacles liés au fonctionnement • La posture des membres du CSE • Travail collectif pour une prévention efficace • Communication durable • Mise en application des visites terrain et des réunions • Des enquêtes AT/ MP utiles – mise en application • Veille réglementaire et technique
	VII	FOCUS SUR CERTAINS RISQUES <i>(en fonction des participants)</i> <ul style="list-style-type: none"> • Le risque routier • La gestion des entreprises extérieures • Les risques psychosociaux • Autres thèmes <i>(en fonction des demandes des participants)</i>



PUBLIC

Membres du CSE*
Réfèrent Sécurité désigné par l'employeur
RH
Direction.

Durée :

- 1er mandat : 5 jours (2 + 3)
- renouvellement : 3 jours consécutifs

INTRA : De 1 à 10 stagiaires

INTER : De 3 à 10 stagiaires

Prérequis : Aucun



OBJECTIFS

Connaître le rôle et les attributions du CSE

Connaître le champ des enjeux de la prévention au sein du CSE

Connaître les missions du CSE liées à la santé physique et mentale au travail

Avoir des connaissances pour mener à bien les missions du CSE

Participer activement et efficacement au bon fonctionnement du CSE

Savoir analyser les documents et les rapports dans le cadre des missions du CSE

Aider à analyser les accidents du travail et mettre en place des actions correctives

Avoir des connaissances pour apporter des solutions sur les situations de travail observées

Avoir des connaissances pour mettre en œuvre des actions et en assurer le suivi

Savoir travailler collectivement pour réaliser les missions du CSE



METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance entre les temps d'apports de connaissance et des exercices individuels ainsi que collectifs d'appropriation.

Exercices d'application à partir des cas proposés par les stagiaires.

FORMATEURS : Préventrices AGIR IPRP ou intervenants extérieurs IPRP



VALIDATION

A partir d'exercices au cours de chaque module.

Par des travaux pratiques réalisés lors de la formation issue du terrain.

AGIR FORMATION est enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRRECTE (Préfecture) sous le numéro : 52440682344.

Notre structure est également référencée sous DATADOCK sous le code 020802, pour les OPCO.

* Pour les membres de CSSCT d'entreprise d'au moins 300 salariés, se référer au programme de formation CSSCT.